



Par SDÉ, courriel et messenger

Le 30 janvier 2018

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des Affaires institutionnelles
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Simon Turmel
Avocat

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la modification des conditions de service d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité / Phase 2
Dossier Régie : R-3964-2016 / Notre dossier : R051991 JOT

Monsieur,

Conformément à la décision D-2017-072, le Distributeur dépose à la Régie de l'énergie sa proposition de procédure d'examen des plaintes relativement au dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)